

DOSSIER DES DIAGNOSTICS TECHNIQUES

RAPPORT DE SYNTHÈSE

TRANSACTION LOCATION



7, rue Marie Debos 92120 MONTROUGE	Appartement situé au 4 ^{ème} Etage droite, Bâtiment A, Escalier A – Lot n°23 Cave 11 située au Sous-sol – Lot n°24
Cadastre : Section J n°39	Demandeur : Maître Frédéric CORTES 21, rue de Chartres 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
Propriétaire : M. [REDACTED] Et Mme [REDACTED]	
Usage constaté : Habitation (partie privative d'immeuble collectif d'habitation)	Date de Construction : Entre 1960 et 1970

	Obligatoire			Réalisé			Auteur	GE	Date	Durée de validité *
	Oui	Non	Oui	Non	?					
Attestation de superficie privative Loi Carrez	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		BARRERE DUFAU	<input checked="" type="checkbox"/>	21/07/2025	illimité
Diagnostics :										
1. Constat des risques d'exposition au plomb	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		
2. Constat de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		BARRERE DUFAU	<input checked="" type="checkbox"/>	21/07/2025	illimité
3. Etat relatif à la présence de termites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		BARRERE DUFAU	<input checked="" type="checkbox"/>	21/07/2025	6 mois
4. Etat de l'installation intérieure de gaz	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		
5. Etat des Risques et Pollutions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		BARRERE DUFAU	<input checked="" type="checkbox"/>	21/07/2025	6 mois
6. Diagnostic de performance énergétique DPE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		BARRERE DUFAU	<input checked="" type="checkbox"/>	21/07/2025	10 ans
7. Etat de l'installation intérieure d'électricité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		BARRERE DUFAU	<input checked="" type="checkbox"/>	21/07/2025	3 ans

* dans le cadre du dossier de diagnostics techniques, sauf modification, mise à jour, travaux, ou conditions nouvelles appliquées au bien concerné

Rappel des conclusions :

Attestation de superficie privative « Loi Carrez »

LOI CARREZ

La superficie privative du Lot n°23 est de 73,1 m²

Observations générales : néant

1 - Constat des risques d'exposition au plomb

PLOMB

- Absence de plomb
- Présence de plomb sans obligation de travaux
- Présence de facteurs de dégradation du bâti

Observations générales : néant

- Présence de plomb avec obligation de travaux

2 - Constat de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

AMIANTE

- Absence de matériaux contenant de l'amiante
- Présence de matériaux contenant de l'amiante

- Flocage, calorifugeage, ou faux-plafond
- Autre matériau
- Obligation de travaux

Observations générales : néant

3 - Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

TERMITES

- Absence de termites dans la construction
- Présence de termites dans la construction
- Présence de traces de termites dans la construction

Observations générales : néant

4 - Etat de l'installation intérieure de gaz

GAZ

- L'installation ne comporte aucune anomalie.
- L'installation comporte des anomalies de type A1 qui devront être réparés ultérieurement.
- L'installation comporte des anomalies de type A2 qui devront être réparés dans les meilleurs délais.
- L'installation comporte des anomalies de type DGI qui devront être réparés avant remis en service.

Observations générales : Pas d'installation de gaz dans ce logement

5 - Etat des Risques et Pollutions (ERP)

ERP

Inclus dans le périmètre d'un risque naturel :

oui non

Inclus dans le périmètre d'un risque minier :

oui non

Inclus dans le périmètre d'un risque technologique :

oui non

Situé dans une zone de sismicité : zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 zone 1

Observations générales : Pas de Risques

6 - Diagnostic de performance énergétique (DPE)

DPE

Classement de la consommation énergétique

<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> G	<input type="checkbox"/> H	<input type="checkbox"/> I
----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------

Classement de l'émission de gaz à effet de serre

<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> E	<input checked="" type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> G	<input type="checkbox"/> H	<input type="checkbox"/> I
----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------

Observations générales : néant

7 - Etat de l'installation intérieure d'électricité

ELECTRICITE

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies qui devront faire l'objet d'un traitement:

oui non

L'installation intérieure d'électricité ne comporte aucune anomalie:

oui non

Réservez :

En complétant le présent rapport, le géomètre-expert signataire ne se porte pas garant de la pertinence des conclusions qu'il recense. Il s'interdit d'ailleurs de procéder, à ce titre, à des investigations particulières.

Ce rapport de synthèse ne peut en conséquence en aucun cas se substituer aux rapports de diagnostic technique imposé par la législation ; lesquels, pour ce qui est des conclusions reportées ci-dessus, sont annexés au dossier.

Il appartiendra donc à l'utilisateur du présent rapport de prendre connaissance et de s'assurer du bien-fondé du contenu détaillé de ces différents documents.

DATE : Le 21/07/2025

Le Géomètre-Expert,

S.A.R.L
BARRERE-DUFAU Géomètres Experts

Siège social :

4 rue de Béarn

92210 SAINT CLOUD

tél. 01 46 02 47 80

Fax 01 46 02 47 81

